



Le Pass'Sport revient en 2022 !

C'est désormais officiel, le dispositif Pass'Sport revient pour la saison prochaine. Le dispositif ouvrira le **1^{er} juin 2022** et sera clôturé le **31 décembre 2022**.

Le Pass'Sport est une aide de 50 € destinée à **relancer la prise de licence** auprès des associations sportives mais également à faciliter l'accès au sport aux jeunes les plus défavorisés.

1. Les bénéficiaires du Pass'Sport

En 2022, pourront bénéficier du Pass'Sport :

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (**6 à 17 ans révolus**);
- Les personnes nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**6 à 20 ans**);
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (**16 à 30 ans**).

2. Une procédure simplifiée

La procédure sera simplifiée pour tenir compte des difficultés rencontrées en 2021 par les clubs :

- Dans un premier temps, les familles recevront **à partir du 15 juillet 2022** un courriel et un SMS avec un code individuel pour accéder au pass'sport. **Un portail usager** sera créé permettant aux usagers de saisir leurs informations personnelles.

A noter : Le bénéfice du pass'sport est rétroactif (un jeune inscrit entre le 1^{er} juin et le 15 juillet pourra bénéficier rétroactivement de la réduction sur présentation du pass'sport).

- Ensuite, une **réduction de 50€** pourra être opérée sur présentation du code au club.
- Enfin, une déclaration simplifiée devra être effectuée par le club sur **Le Compte Asso** : les clubs n'auront que le code usager des adhérents à saisir sur la

plateforme. Le remboursement sera fait au club **directement par l'Etat (Agence des Services et Paiements)**.et non plus par le CDOS comme l'an passé

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner en cas de besoin, Nous ne manquerons pas de vous tenir informés lorsque nous aurons d'autres informations sur le dispositif.

3. En charge de ce dossier au CDOS : Bryan GRANDCHAMP

Tel : 06 75 68 80 02 - Mail : Bryangrandchamp@franceolympique.com

Agnès Raffin ,
Présidente du CDOS Moselle

